

BULLETIN DU P. C. M.

PARAISSANT SIX FOIS PAR AN

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

DES

Ingénieurs des Ponts et Chaussées
et des Mines

SIÈGE SOCIAL

Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
28, Rue des Saints-Pères, PARIS



CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}
Éditeurs militaires
PARIS, Boulevard Saint-Germain, 124
LIMOGES, 62, Avenue Baudin | 53, Rue Stanislas, NANCY

SOMMAIRE

- I — Changements dans la liste des ingénieurs
 - II — Procès-verbaux des séances du Comité (Séance du 7 juin 1927)
 - III — *Documents* Lettre du Département des travaux publics concernant trois emplois à l'Université de Tucuman (République Argentine).
 - IV — *Tournée de 1927*
-

I

Changements dans la liste des Ingénieurs

A. — ADHÉSIONS A L'ASSOCIATION

MM

CHARDEAUX, I. O. P.
PICHOT, I. O. P.
LION (P.), I. O. M

MM

COSTE, E. I. M.
GIBRAT, E. I. M.
PARISOT, E. I. M.

B. — SOCIÉTAIRES PERPÉTUELS.

M. GASPARD (Roger), I. O. P

| M. MAGNIEN, I. O. P.

C. — DÉCÈS.

M. QUELLENNEC, I. C. P.

D — PROMOTIONS ET MUTATIONS.

Congé hors-cadres, disponibilité.

MM

NORMANDIN, I. C. P.
TERRISSE, I. C. P.
DUPIN, I. O. P

MM

JULIEN, I. O. P.
LAFOND, I. O. M

RETRAITE

M. REULOS, I. C. P

E. — CHANGEMENTS D'ADRESSE OU DE RÉSIDENCE.

Ponts et chaussées.

INGÉNIEURS EN CHEF

MM

BATICLE, 244, boulevard Saint Germain,
Paris (7°).
COSTE (Léandre), préfecture de Perpignan.

NIM

DELMAS, 10, rue des Salenques, Foix.
LAUNAY, 15, rue Ernest Cresson, Paris
(14°)
MATHIEU (André), Valence (Drôme).
NORMANDIN, Compagnie des tramways du
Donai, Saïgon (Cochinchine)

INGÉNIEURS ORDINAIRES.

MM.

APPRILL, 4, rue Brûlée, Strasbourg.
BOLLARD, Alger.
BOUQUET DES CHAUX, en congé, 101, rue de la République, Paris (11').
CAUFOURIER, 10, porte Ménilmontant Paris (20').
CHARRON (Guy), rue de la Somme, Rabat.
FOUCHER, 56, boulevard de la République, Angoulême.
GENY, 7, place de la Liberté, Sarrebourg (Moselle).
JACQUET, avenue de Vals, Le Puy.
LE PORT, 40, rue de Bretagne, Laval.
MARY, 6, boulevard Thiérs, Brest.
MAUX, Pnom-Penh (Cambodge) (Indochine).
NABONNE, rue Maréchal-Ornano, Ajaccio.
NICOLAU, ministère des colonies, 27, rue Oudinot, Paris (7').
PEYRE, en congé, à Villesèque-des-Corbières (Aude).
POYET, 55, rue Kellermann, Châlons-sur-Marne.
SCHUHL, 50, avenue Malakoff, Paris (16').
STERNEMAN, 6, rue des Bonnes-Gens, Colmar.

MM.

TOUBIN, Annecy.
TRUFFOR, préfecture de la Seine, direction des travaux, hôtel de ville, Paris.

ELÈVE INGÉNIEUR.

M. EISENMAN, 20, rue Ernest-Cresson, Paris (14').

Mines.

INGÉNIEURS ORDINAIRES.

MM.

LAFOND, 122, boulevard Murat, Paris (10').
MASSENET, 27, rue de la Montagne, Mulhouse.
MIGAUX, 11, rue Carré-du-Roi, Montpellier.
PAGEZY, chez M. Abric, 6, impasse de l'Oratoire, Avignon.

ELÈVES INGÉNIEURS.

MM.

COSTE, 42, rue Ampère, Paris (17').
GIBRAT, 51, rue Brançon, Paris (15').

Errata à liste des sociétaires perpétuels insérée dans le bulletin n° 3 (p. 3).

MM. CHARDEAUX, I. O. P., et LION (P.), I. O. M., portés comme S. P., sont sociétaires annuels.

II

Procès-verbaux des séances du Comité

ERRATUM au procès-verbal de la séance du 12 avril 1927.

Ajouter M. JACQUET, à la suite des membres du Comité présents à la séance.

SÉANCE DU 7 JUIN 1927.

Etaient présents :

M. Dusuzeau. président;

MM. Wahl, Georges, Parent, Durringer, Parmentier, Loiret, Genthal, de Rouville, Malot, Lang, de Coutard.

Commission Martin.

LE PRÉSIDENT met les membres du Comité au courant des résultats actuellement connus (c'est-à-dire des résultats officieux) des travaux de la commission Martin. Il indique notamment qu'il semble que, pour les ingénieurs en chef, on ait envisagé une assimilation complète avec les autres chefs de services des départements.

En ce qui concerne les inspecteurs généraux, le traitement de la première classe serait inférieur à celui de la classe unique des inspecteurs généraux des finances, et supérieur à celui de la classe correspondante des inspecteurs généraux du génie rural. Les quatre vice-présidents de section du Conseil général des ponts et chaussées auraient un traitement supérieur à la première classe et équivalent à celui des inspecteurs généraux des finances.

LE PRÉSIDENT ajoute que, bien que ces résultats soient notablement inférieurs aux desiderata formulés par notre Association, il ne convient néanmoins pas de demander la réduction à une du nombre des classes des inspecteurs généraux des ponts et chaussées et des mines, ce qui aurait la conséquence fâcheuse de compromettre toute l'ossature des deux corps.

En ce qui concerne spécialement les mines, une difficulté se présente du fait de la non-subdivision en section du Conseil général. Une disposition spéciale sera donc à envisager pour assimiler sur ce point, les deux corps, dans la mesure du possible.

Enfin, en ce qui concerne les ingénieurs ordinaires, il est surtout à noter la faiblesse du chiffre envisagé pour le traitement de début des ingénieurs de 3^e classe. Il est à espérer que cette injustice pourra être atténuée par une mesure actuellement à l'étude et qui permettra de réduire à une très faible durée le séjour dans la 3^e classe.

Le Comité, tout en exprimant ses regrets de la non-satisfaction des desiderata, légitimement exprimés, au nom de l'Association, se range à l'avis qu'il convient d'attendre la publication officielle des décisions de la commission, et d'insister, ensuite, par tous les moyens, auprès des pouvoirs publics pour une augmentation du plafond de l'indemnité de l'article 2.

Action commune avec d'autres associations professionnelles.

LE PRÉSIDENT fait remarquer que, si aucune action commune n'a encore été engagée avec des associations des corps techniques de l'Etat, voisins du nôtre, ou de recrutements analogues au nôtre, du moins on peut considérer qu'à l'occasion des travaux de la commission Martin, des actions parallèles ont été poursuivies par ces différentes associations et par la nôtre.

La question se pose de savoir si, à la suite de la publication des décisions de la commission Martin, une action collective serait à envisager pour la révision, à plus ou moins brève échéance, de ces résultats ou pour tous autres motifs d'intérêts communs.

Un échange de vues s'engage sur cette question qui est examinée sur toutes ses faces par le Comité. Finalement l'idée de constituer, dès maintenant, une fédération de différentes associations, idée qui avait été mise en avant par quelques membres du Comité, n'est pas retenue, mais il est entendu que le contact qui est gardé actuellement entre les différents bureaux sera maintenu et que, si le besoin s'en fait sentir, une action commune, coordonnant les actions des différents comités, pourra être engagée.

Allocations familiales.

M. LOIRET fait connaître qu'il a reçu de la « Fédération des fonctionnaires pères de familles nombreuses » l'assurance que le principe de la révision de l'allocation familiale en vue de la proportionner dans une certaine mesure à l'importance des traitements, pouvait être considérée comme admise. Le Comité charge M. Loiret de suivre de près cette question.

Reclassement des ingénieurs anciens polytechniciens nommés ingénieurs ordinaires de 3^e classe en octobre 1925.

M. le Directeur du personnel a consulté officieusement le P. C. M. sur une question actuellement soumise au Conseil général

des ponts et chaussées L'administration a adopté comme règle, pour le calcul des bonifications d'ancienneté pour service militaire, d'assigner comme maximum a cette bonification, le temps de service militaire legal auquel sont astreints les jeunes gens appartenant à la classe de recrutement correspondante Or, les ingénieurs nommes au 1^{er} octobre 1925, appartenant à la promotion 1920 d'admission à l'École polytechnique, se trouvent regis, en vertu de cette règle, par la loi du 17 decembre 1921, qui fixe à deux ans le temps de service de la classe 1920 D'autre part, l'administration des travaux publics avait estimé, au moment de leur nomination, que ces ingénieurs devaient être bonifiés de trois ans.

Sans entrer dans la discussion de la règle appliquée, qui semble à beaucoup de membres du Comité, contestable, l'avis du P. C. M est que, cette règle étant admise, son application ne saurait souffrir d'exceptions et que, par conséquent, il y aurait lieu de procéder au reclassement des ingénieurs en question, avec diminution d'un an de leur bonification pour service militaire.

Tournées annuelles

Le Secrétaire donne lecture, d'après les résultats d'un voyage sur place, effectué par l'agent administratif du P. C. M., du programme définitif de la tournée en Haute Savoie et en Suisse. Il indique le chiffre probable des dépenses et les dispositions qu'il aurait à prendre pour achever l'organisation

Le Comité approuve cet exposé et donne mission au Bureau d'envoyer, sans aucun délai, la circulaire provoquant les engagements définitifs, les permis devant être demandés aux compagnies des chemins de fer au plus tard le 15 juin.

Le Président,
DUSUZEAU

Le Secrétaire,
GENTHIAL

III

Documents.

Le Président du P. C. M. a reçu du Département des travaux publics la lettre suivante :

Paris, le 20 juin 1927.

Monsieur le Président,

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts m'a communiqué une copie du câblogramme ci-joint que lui a adressé le recteur de l'Université de Tucuman (République Argentine).

Je vous prie de vouloir bien porter cette offre d'emploi à la connaissance des membres de votre Association qui devraient s'adresser, pour renseignements complémentaires, au ministère de l'instruction publique (Direction de l'Enseignement technique, 6^e Bureau).

Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur du personnel de la comptabilité
et de l'administration générale,*

BOURGOIS.

AFK 338, Tucuman, 33-27-1910.

Prions dire, si possible, professeurs français pour mécanique génie industriel trois chaires, mille cent piastres mensuelles, contrat deux ans, frais aller retour. Merci.

Teran Recteur Université Tucuman.

IV

Tournée du 4 au 13 juillet 1927.

PROGRAMME DÉFINITIF.

1° Partie française.

1^{re} journée (lundi 4 juillet). — Départ d'Annecy en autocar à 8 h. 30. Gorges du Fier à Lovagny. Visite du château de Montrotier. Rumilly. Déjeuner au Val-de-Fier. Barrage des Portes du Fier. Usine hydroélectrique de Mots. Soyssel. Bellegarde. Porte du Rhône. Retour à Annecy par Frangy.

2^e journée (mardi 5 juillet). — Départ d'Annecy en autocar. Pont de l'Abîme. Le Chatelard. Saint-Pierre-d'Albigny (déjeuner). Col de Tanié. Pont de Seythonox. Faverges. Retour à Annecy en longeant le lac d'Annecy.

3^e journée (mercredi 6 juillet). — Départ d'Annecy en autocar. Pont de la Caille. Cruseilles. Saint-Julien (déjeuner). Chancy-Pougny (barrage et usine sur le Rhône). Annemasse. Retour à Annecy par le flanc est du mont Salève pour découvrir la chaîne des Alpes.

4^e journée (jeudi 7 juillet). — Départ d'Annecy en autocar. Thônes par le col de Bluffy. Saint-Jean-de-Bixt. Col des Aravis. La Giottaz. Flumet (déjeuner). Ugines (visite des établissements de la Société d'électrochimie, d'électrometallurgie et des aciéries électriques d'Urgics). Gorges de l'Arly. Mégève. Dîner et coucher à Saint-Gervais-Le Fayet.

5^e journée (vendredi 8 juillet). — Départ de la gare de Saint-Gervais-Le-Fayet. Ascension au glacier de Dionnassay par le chemin de fer du Mont-Blanc. Déjeuner au col de Voza. Retour à la gare de Saint-Gervais-Le-Fayet. Départ pour Chamonix en chemin de fer pour dîner et coucher.

6^e journée (samedi 9 juillet). — Séjour à Chamonix. Dans la matinée, funiculaire de l'Aiguille du Midi. Dans l'après-midi, visite du funiculaire de Plampraz en construction.

7^e journée (dimanche 10 juillet). — Séjour à Chamonix. Dans la matinée, funiculaire du Brevent. Dans l'après-midi, ascension à la Mer de Glace.

2^e Partie suisse.

8^e journée (lundi 11 juillet). — Départ de Chamonix par le train de 7 h. 43. Arrivée à Vallorcine à 9 heures. Promenade à pied par la route jusqu'à Chatelard-Trient. Déjeuner à 11 heures. Ascension par le funiculaire. Visite du barrage et de l'usine de la Barberine. Départ par chemin de fer de la gare du Chatelard à 16 heures. Diner à Martigny.

9^e journée (mardi 12 juillet). — Départ de Martigny en autocar à 8 heures. Visite des usines hydroélectriques de Vernayaz et Fully. Visite du château de Chillon. Déjeuner à Montreux-Territet. L'après-midi, ascension aux rochers de Faye par Glion et Caux. Retour à Montreux-Territet pour dîner.

10^e journée (mercredi 13 juillet). — Départ de Montreux-Territet pour la traversée du lac Léman par le bateau de 8 h. 34. Arrivée à Lausanne à 9 h. 50. Visite de Lausanne. Départ de Lausanne à 12 h. 5. Déjeuner au cours de la traversée. Arrivée à Genève à 15 h. 10. Visite des ateliers des Charmilles. Dislocation.

Le Gérant : M. LE CREURER,
117, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6^e).
